
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 31 octobre 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Valérie Plante, Mairesse

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauv , conseiller associé
M. Fran ois Limoges, leader de la majorit 

Cette s ance du comit  ex cutif est tenue conform ment au r glement int rieur de la Ville sur la fixation des s ances ordinaires du comit  ex cutif.

CE18 1726

Il est

R SOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la s ance ordinaire du comit  ex cutif du 31 octobre 2018, en y retirant les articles 12.001   12.008 ainsi que 20.010, et en y ajoutant l'article 50.004.

Adopt    l'unanimit .

10.001

CE18 1727

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 8 novembre 2018 pour le dépôt du budget 2019 ainsi que le dépôt du PTI 2019-2020-2021 (volet ville centrale).

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 1728

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 8 novembre 2018 pour le dépôt du budget 2019 ainsi que le dépôt du PTI 2019-2020-2021 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 1729

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 octobre 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE18 1730

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser la prolongation du contrat pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangible, pour une période de douze mois, soit du 29 octobre 2018 au 28 octobre 2019, pour une somme maximale de 937 630, 32 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Les Industries Centaure Itée (CG15 0604) ;

- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de police de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1185315003

CE18 1731

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'entente par lequel la Ville de Montréal achète de la Société québécoise des infrastructures (SQI) de la vapeur en provenance de la chaufferie du Palais de justice de Montréal, pour une période de onze ans à compter du 1^{er} janvier 2019, pour un coût annuel approximatif de 300 000 \$ (net de ristourne), afin d'alimenter les systèmes de chauffage de l'édifice Lucien-Saulnier et de la Cour municipale de Montréal ;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1188107001

CE18 1732

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention gré à gré entre la Ville de Montréal et l'organisme sans but lucratif, D-Trois-Pierres, pour la fourniture d'un service de déneigement dans trois parcs-nature du secteur ouest de l'île de Montréal (Cap-Saint-Jacques, Anse-à-l'Orme et le parc agricole du Bois-de-la-Roche), pour une durée de 29 mois durant les saisons hivernales du 1^{er} décembre 2018 au 30 avril 2021, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 167 996,33 \$, taxes non applicables;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1183277003

CE18 1733

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des contrats, les commandes pour la gestion du lieu d'élimination de la neige, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-17166 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Adjudicataires	Contrats	Montant (toutes taxes incluses)
Environnement Routhier NRJ inc.	LEN Newman	1 274 359,91 \$
9304-9179 Québec inc.	LEN Sartelon	931 193,19 \$
	Total	2 205 553,10 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1186320012

CE18 1734

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation du contrat pour la surveillance de chantier accordé à Groupe Géninov inc. (CE18 0255), pour une somme maximale de 298 197,32 \$, taxes incluses, multipliée par le taux d'inflation, tel que publié par Statistique Canada pour les 12 derniers mois;
- 2 - d'approuver un projet de convention de services entre la Ville de Montréal et le Groupe Geninov inc., à cet effet;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1180649011

CE18 1735

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation du contrat pour la surveillance de chantier accordé à Groupe Géninov inc. (CE18 0254) pour une somme maximale de 298 197,32 \$, taxes incluses, multipliée par le taux d'inflation, tel que publié par Statistique Canada pour les 12 derniers mois;
- 2 - d'approuver un projet de convention de services entre la Ville de Montréal et le Groupe Géninov inc. à cet effet;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1180649010

CE18 1736

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les projets de convention d'échange de services, pour une durée de 5 ans, entre la Ville de Montréal et des propriétaires/gestionnaires de stationnements (partenaires), énumérés ci-après, situés dans le centre-ville, soit dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour l'échange de données d'espaces de stationnement pour le nouveau système de jalonnement dynamique des stationnements :

Cégep du Vieux-Montréal

- stationnement du Cégep du Vieux-Montréal

CDM de Montréal inc.

- stationnement Cité du Multimédia

Brookfield Solutions Globales Intégrées Canada SEC, par son commandité, Brookfield Solutions Globales Intégrées Canada GP Ltée et Sa Majesté la Reine du chef du Canada

- stationnement du Complexe Guy-Favreau

- 2- de mandater la Direction des transports du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour demander au gouvernement du Québec l'autorisation de conclure l'entente pour le stationnement du Complexe Guy-Favreau.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1182968011

CE18 1737

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente de confidentialité à intervenir entre le Consortium de recherche et d'innovation en transport urbain au Canada (CRITUC) et la Ville de Montréal relativement à la modélisation de parcours potentiels de navettes automatisées, dans le cadre des projets pilotes de véhicules automatisés sur les routes publiques du Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187718003

CE18 1738

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de M. Jean Ross, un terrain vacant d'une superficie approximative de 467,9 mètres carrés, ayant front sur la rue Mercier, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, constitué du lot 4 589 319 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1185840012

CE18 1739

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 5 500 \$, à Groupe Haïti école Mark Bourque et verser cette contribution au compte « Groupe Haïti école Mark Bourque » de la Caisse Desjardins du réseau municipal relativement à la réalisation de plusieurs travaux à l'école Mark Bourque, située à Debussy en Haïti, qui seront réalisés par une équipe de pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal ainsi que d'animateurs de la station radiophonique CKOI (96,9), en mission humanitaire du 14 novembre au 5 décembre 2018;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1180741005

CE18 1740

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 2 000 \$ à l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) pour le projet « La preuve par l'image »;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187917001

CE18 1741

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à Propulsion Québec, la grappe industrielle des transports électriques et intelligents, pour l'organisation du Forum international sur la gestion des parcs de véhicules \ Fleet Management International Forum à Montréal, les 3 et 4 juin 2019;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1181063004

CE18 1742

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 8 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Association québécoise Zéro Déchet pour le projet « Festival Zéro Déchet de Montréal 2018 (2^e édition) »;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1186717005

CE18 1743

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 8 566,66 \$ à l'École d'ébénisterie d'art de Montréal, afin de réaliser une étude concernant l'aménagement de cette école dans les locaux de l'École nationale du meuble et d'ébénisterie de Montréal, située dans l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal, dans le cadre du Programme de soutien aux études préalables de l'Axe 4 de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1181654009

CE18 1744

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5 500 \$ à l'organisme Auberge communautaire Sud-Ouest pour l'organisation de la 29^e édition de la Nuit des sans-abri qui s'est tenue le 19 octobre 2018, dans le cadre du Plan d'action montréalais en itinérance 2018-2020 « Parce que la rue a différents visages »;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1184970003

CE18 1745

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 127 500 \$ à Réseau réussite Montréal pour la réalisation du projet « Des quartiers persévérants pour la jeunesse montréalaise », à même le budget 2018 du Service de la diversité sociale et des sports prévu pour la Politique de l'enfant « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence »;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1188063002

CE18 1746

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à l'organisme à but non lucratif Juripop pour l'organisation du projet « Juristes urbains », qui s'est tenu au cours de l'été 2018;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1188071002

CE18 1747

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le plan directeur du parc La Fontaine, incluant le plan d'action sur un horizon de 10 ans.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1187900002

CE18 1748

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, aux fins de la demande d'agrément des institutions muséales auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec, les documents suivants :

- la politique pour une garde en captivité et une gestion responsables des collections vivantes du Biodôme;
- la politique des collections entomologiques de l'Insectarium de Montréal;
- la politique de gestion des collections du Jardin botanique de Montréal;
- la politique de gestion de la collection de météorites du Planétarium Rio Tinto Alcan;
- la politique de programmation d'Espace pour la vie;
- la Déclaration sur l'éthique pour la biosphère d'Espace pour la vie.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1180348009

CE18 1749

Vu la résolution CA18 22 0284 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 9 octobre 2018;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ.,c. Q-2) afin de permettre à NouvLR d'obtenir une autorisation pour réaliser les travaux d'infrastructures d'eau prévus sur la rue Marc-Cantin, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1188117001

CE18 1750

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la prolongation du programme Actions Concertées contre les Crimes Économiques et Financiers (ACCEF);
- 2 - de maintenir l'augmentation temporaire de l'effectif permanent de 12 postes policiers et d'un poste temporaire civil du 1er avril 2018 au 31 mars 2019;
- 3 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1185841002

CE18 1751

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la prolongation du programme Actions Concertées pour Contrer les Économies Souterraines (ACCES);
- 2 - de maintenir l'augmentation temporaire de l'effectif permanent de 33 postes policiers et la prolongation de deux postes civils du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019;
- 3 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1185955001

CE18 1752

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Montréal au World Cities Culture Forum, pour la période d'avril 2018 à mars 2019, pour un montant de 8 500 euros (12 572,35 \$ CAD approximativement).

Adopté à l'unanimité.

30.006 1188021002

CE18 1753

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au réseau Cities4Forests.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1188142001

CE18 1754

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 992 \$ relative au déplacement de M. Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à Lille (France), dans le cadre du Congrès des maires francophones de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) qui se tiendra du 5 au 7 novembre 2018;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1180843007

CE18 1755

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une augmentation de 1 M\$, taxes incluses, au budget global du projet d'agrandissement et de rénovation de la bibliothèque de Pierrefonds, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, en provenance du budget du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2018-2020 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de procéder à l'achat, au traitement, à la préparation matérielle et au transport d'une collection première d'environ 22 500 nouveaux documents. — Le budget global du projet d'agrandissement et de rénovation de la bibliothèque de Pierrefonds s'élèverait donc à 25 357 812 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1186936004

CE18 1756

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 25 000 \$ en provenance des dépenses contingentes d'administration vers l'arrondissement de Saint-Laurent pour soutenir la programmation des célébrations de son 125^{ième} anniversaire.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1180005003

CE18 1757

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à intenter une action contre monsieur Jean-Pierre Cuerrier ou tout occupant non autorisé d'un bâtiment au parc agricole du Bois-de-la-Roche, situé au 294 A et 294 B du chemin Senneville, au Village de Senneville, en vue de l'usage de celui-ci par la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1181577002

CE18 1758

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver les prévisions budgétaires aux fins de la tenue des élections partielles visant à combler les vacances au poste de conseiller de la ville du district de Saint-Michel dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et au poste de maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de même que l'approbation des tarifs de rémunération du personnel électoral, le tout tel que détaillé dans les pièces jointes à ce dossier;
- 2 - d'autoriser une dépense de 1 014 000 \$, toutes taxes incluses, aux fins de la tenue de ces élections partielles;
- 3 - d'autoriser une dépense de 74 000 \$ aux fins du remboursement des dépenses électorales, tel que prévu dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;
- 4 - d'autoriser les virements de crédits de l'ordre de 700 000 \$ en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1183430012

CE18 1759

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du *Règlement sur les services de collecte* (16-049), les ordonnances modifiant les ordonnances sur les services de collecte jointes au présent dossier décisionnel sur le territoire des huit arrondissements suivants :

- Ahuntsic-Cartierville - ordonnance numéro 1-2;
- Le Plateau Mont-Royal - ordonnance numéro 12-4;
- Le Sud-Ouest - ordonnance numéro 7-3;
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve - ordonnance numéro 8-4;
- Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - ordonnance numéro 13-1;
- Saint-Laurent - ordonnance numéro 15-2;
- Verdun - ordonnance numéro 17-3;
- Ville-Marie - ordonnance numéro 18-3.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1186717006

CE18 1760

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt 286 400 000 \$ pour le financement des travaux prévus au programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1180746001

CE18 1761

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Mme Maline Gagné-Trinque à titre de directrice de planification matérielle et logistique au Service de l'approvisionnement dans la classe salariale FM10 (113 722 \$ - 142 158 \$ - 170 593 \$) à compter du 31 octobre 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1187520005

CE18 1762

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de Mme Isabelle Lazure à titre de directrice acquisitions au Service de l'approvisionnement, dans la fourchette salariale FM10 (113 722 \$ - 142 158 \$ - 170 593 \$) à compter du 26 novembre 2018, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le directeur général adjoint des services institutionnels à signer le contrat de travail pour et au nom de la ville.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1187520006

CE18 1763

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le changement de nom du Bureau de la ville intelligente et numérique en Laboratoire d'innovation urbaine et son inscription au sein de l'organigramme de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1185890003

CE18 1764

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'entente intervenue le 17 octobre 2018 entre le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) et la Ville de Montréal concernant l'horaire flexible prévu au paragraphe 17.02 de la convention collective et autoriser son exécution en ses termes.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1180044003

CE18 1765

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 septembre 2018, le tout conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1188078004

CE18 1766

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées concernant la conclusion de contrat relatif à la location et les aliénations d'immeuble, couvrant la période du 1^{er} septembre 2018 au 30 septembre 2018, le tout, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1188078003

Levée de la séance à 11 h 55

70.001

Les résolutions CE18 1726 à CE18 1766 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville